

Journal
des Diplômés
de l'Université
de Montréal

L'INTER

2910 AVE MAPLEWOOD, APP. 24 — MONTRÉAL 26

AVRIL 1965

HOMMAGE À MGR IRÉNÉE LUSSIER

Programme de la journée du 8 mai prochain

- 2 h. 00 - Visite du Campus :
Rampe mobile, Centre de calcul, Centrale thermique, nouvel amphithéâtre, laboratoire de langues, stadium, résidence des jeunes filles.

- 4 h. 30 - Rassemblement à l'Auditorium.

- 4 h. 45 - Hommage à Mgr Lussier.

- 5 h. 15 - Vin d'honneur dans le grand hall.

- 6 h. 30 - Buffet au Centre social.

- Un bar sera ouvert en permanence au grand salon du Centre social à compter de 5 h.

- Prix du billet : \$5.

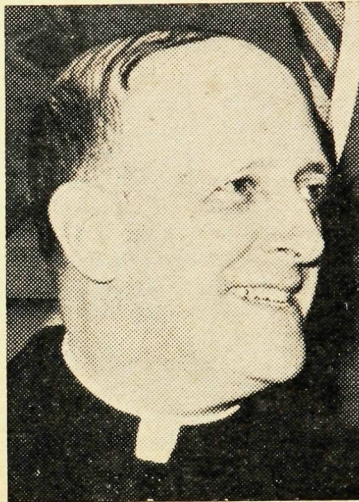
- Pour obtenir vos billets, écrivez à :
C.P. 6128, Montréal 3, ou téléphonez à : 342-1311.

- Voir dans les pages qui suivent la liste des responsables pour chaque faculté.

- Comité directeur de la fête :
M. Robert Baillargeon, président
M. André Ouimet, responsable de la publicité

DIX ANS D'EXPANSION

Le 1er juin prochain, Mgr Irénée Lussier quittera l'Université de Montréal dont il a été le recteur pendant les dix dernières années. Depuis 1955, toutes les personnes qui, directement ou indirectement, ont été reliées à la vie universitaire ont pu apprécier les mérites de Mgr Lussier, qui s'est consacré sans relâche au développement intellectuel et matériel de notre université. Au moment de son départ, chacun voudra lui rendre un hommage hautement mérité en mettant en relief un aspect particulier de l'expansion de l'université depuis les dix dernières années.



Les diplômés, pour leur part, ont décidé de se réunir le 8 mai prochain afin d'apporter à Mgr Lussier un témoignage de gratitude et d'appréciation pour son impressionnante contribution au progrès de l'université sous son rectorat. Nous présentons dans cette page le programme détaillé des "Fêtes du 8 mai" tout en étant convaincus que chacun des diplômés se fera un devoir et un plaisir de participer à cette célébration et même de contribuer efficacement au succès de cet hommage au recteur.

Le développement matériel de l'Université de Montréal est facilement vérifiable à l'occasion d'une visite du campus comme celle qui est prévue dans l'après-midi du 8 mai. L'intensification de la vie intellectuelle, la croissance de nombreuses facultés, le rayonnement accru de plusieurs centres de recherches sont plus difficilement mesurables, mais ils demeurent clairement perceptibles pour peu que l'on garde un certain contact avec ces éléments fondamentaux de l'université.

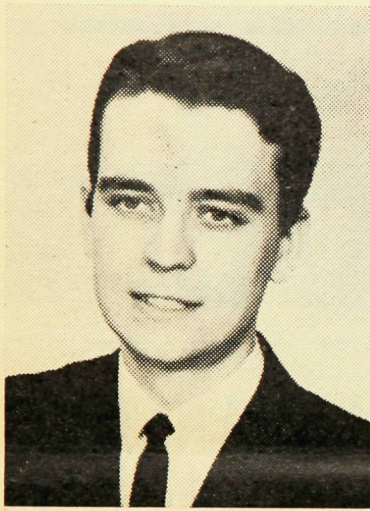
Afin de permettre à tous les diplômés de prendre clairement conscience de l'évolution éminemment positive de chacune des facultés, nous présentons dans les pages qui suivent et dans un autre numéro à venir une brève synthèse des progrès réalisés depuis dix ans dans les différents secteurs de la vie universitaire.

Plus que les immeubles, les monuments et les grands discours, ce dynamisme des différentes facultés constitue un témoignage non équivoque du dévouement et de la compétence de celui que plusieurs appelleront encore longtemps : Mgr le recteur...

LA REDACTION

M. MICHEL PELLETIER

45e PRESIDENT DE L'AGEUM



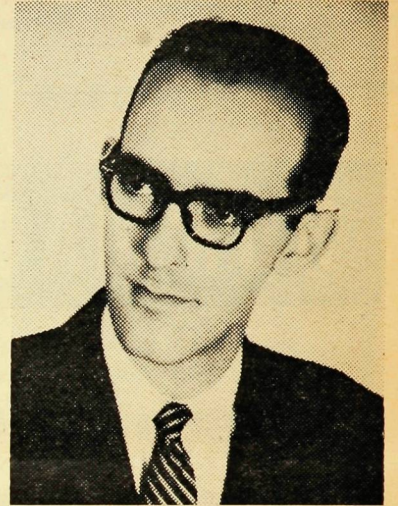
M. Michel Pelletier, étudiant aux Hautes études commerciales, a été élu, le mercredi 17 mars, président de l'Association des

étudiants de l'Université de Montréal. M. Pelletier, vice-président des relations extérieures de l'Association des étudiants des HEC, était délégué de sa faculté au conseil de l'AGEUM. Le nouveau président se définit, politiquement, comme étant de centre-gauche.

M. Pelletier, dès son élection, s'est engagé à ouvrir dès septembre, envers et contre tous, la "coopérative" tant demandée par les étudiants. Il a par ailleurs souhaité la plus intense collaboration entre lui et le nouveau recteur de l'Université de Montréal, M. Roger Geaudry, dont l'entrée en fonction se fait à peu près à la même date.

Le nouveau président a également assuré l'Association des diplômés de son entière collaboration.

Nouveau secrétaire administratif



Le président de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal, M. Jean-Guy Décarie, est heureux d'annoncer la nomination de M. PIERRE GRAVEL au poste de secrétaire administratif de cette association.

M. Gravel (B.A. 60) revient d'un séjour de deux ans à Paris, où il a étudié à l'École supérieure de journalisme et à l'École des hautes études internationales. Auparavant, le nouveau titulaire était gérant du journal historique BOREAL EXPRESS dont il a été l'un des co-fondateurs et à la rédaction duquel il continue de collaborer.

M. Gravel, qui est officiellement entré en fonction le 15 mars dernier, succède à M. Guy René, nommé, au mois de juin 1964, directeur du Centre social. L'inté-

rim au poste de secrétaire administratif des DUM a été assuré, pendant cinq mois, par Mme Lucille Marchand.

Les Associés de l'U. de M.

M. François Bloch-Lainé, directeur général à Paris de la Caisse des dépôts et consignations, a été le conférencier invité au dîner annuel des Associés de l'Université de Montréal.

Le sujet traité par M. Bloch-Lainé a été "La Caisse des dépôts et consignations en France, son rôle dans les secteurs public et privé de l'économie depuis la guerre."

Les Associés

Le premier groupe des associés a été formé en décembre 1955 et leur première réunion annuelle eut lieu le 12 décembre 1956. Mgr Irénée Lussier fut alors le premier conférencier invité.

Le groupe des associés compte 270 membres et est composé d'hommes d'affaires éminents, diplômés ou non de l'université.

Valeur de cette présence

Pour les administrateurs de l'Université et pour le recteur en particulier, cette présence d'amis de l'extérieur est extrêmement ré-

confortante. Les hommes d'affaires sont invités à mettre à contribution leur grande expérience au service de l'université. Par exemple, ils peuvent être appelés à siéger sur des comités, à faire certaines démarches au profit de notre institution, à appuyer des demandes d'octrois de recherches, à offrir des situations aux étudiants ou aux diplômés, à collaborer même avec les professeurs en facilitant des stages d'étude dans leurs entreprises. Quant aux associés, le contact avec le monde universitaire leur est habituellement enrichissant. Ils saisissent mieux la portée générale de l'enseignement universitaire, puisent un stimulant intellectuel à l'étude des problèmes auxquels ils se croyaient étrangers, mais qui les touchent de bien près, que ce soit par leurs enfants ou leurs employés, et ils comprennent mieux la nécessité de former des hommes complets plutôt que des spécialistes aveuglement cantonnés dans le cadre d'une seule discipline.

Création d'une Faculté des sciences de l'éducation à l'Université de Mtl

L'Université de Montréal annonce la fondation d'une Faculté des sciences de l'éducation. Celle-ci se chargera de la formation des maîtres et des spécialistes en éducation.

A cet effet, elle se subdivise en un département des Sciences pédagogiques et en un ensemble d'écoles normales.

Le doyen et le conseil d'administration administreront la faculté.

Le doyen de cette nouvelle faculté sera M. GABRIEL LA ROQUE qui avait été nommé, en août dernier, directeur de l'Institut des sciences pédagogiques de l'Université de Montréal.

Un directeur administrera le département des Sciences pédagogiques dont la fonction sera de former les spécialistes en éducation et promouvoir les recherches en pédagogie. Le département préparera aux licences, diplômes d'études supérieures, et doctorats en Pédagogie. (Rapport Parent tome 2, # 405).

L'ensemble des écoles normales que dirigera un directeur général, assisté d'un comité pédagogique, aura pour tâche d'assurer la formation pédagogique des normaliens.

Chacune des écoles se spécialisera selon les niveaux de l'enseignement (élémentaire, secondaire, pré-universitaire), ou selon des fonctions spéciales (enseignement pré-scolaire, enseignement aux enfants exceptionnels, etc.).

L'École normale supérieure continuera l'oeuvre déjà entreprise. Elle préparera au CAPES les normaliens titulaires d'une licence spécialisée, futurs professeurs des classes pré-universitaires.

L'École normale secondaire regroupera les maîtres se destinant

à l'enseignement du premier et du deuxième cycle du secondaire. La spécialisation des maîtres dans les disciplines à enseigner (par ex. mathématique, chimie, histoire, géographie) sera assurée par les Facultés.

La structure de la Faculté des sciences de l'éducation à Montréal répond bien aux suggestions formulées par la Commission royale d'enquête sur l'enseignement (cf. Rapport, tome 2, # 421, p. 286), en permettant une collaboration intense entre les facultés et la Faculté des sciences de l'éducation en ce qui concerne la formation globale des futurs maîtres.

Des échanges nombreux entre le département des Sciences pédagogiques et les Ecoles normales de la Faculté permettront le développement de la recherche pédagogique et un meilleur enseignement de la pédagogie.

Licence d'enseignement secondaire

La Faculté des sciences de l'éducation de concert avec les Facultés des lettres et des sciences annonce pour septembre prochain la mise en marche des licences d'enseignement secondaire (Rapport Parent # 413). Celles-ci compteront trois années d'études, dont deux de spécialisation (assurée par les Facultés des lettres ou des sciences) et une de formation pédagogique (assurée par la Faculté des sciences de l'éducation).

La licence d'enseignement secondaire avec options en Mathématiques, Chimie, Physique et Sciences naturelles, remplacera la licence ès-Sciences d'enseignement, dès septembre prochain.

L'INTER

"L'INTER", journal officiel des Diplômés de l'Université de Montréal, paraît mensuellement (10 numéros). Les bureaux de "L'Inter" sont situés à 2910 avenue Maplewood, app. 24. Tél. 342-1311.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Ceux qui désirent nous faire parvenir des communiqués pour publication dans "L'Inter" doivent adresser leur envoi à : Les Diplômés, U. de M., C. P. 6128, Montréal 3.

Dix ans d'expansion dans les facultés

Faculté de droit

En dix ans, le nombre des étudiants inscrits en droit a presque doublé. Les dirigeants de cette faculté ont cependant su faire face à la situation. Depuis 1955, on a plus que doublé le nombre des professeurs de carrière et multiplié par cinq le nombre des volumes mis à la disposition des étudiants. M. Pierre Martineau, directeur des études, nous a indiqué de façon précise les principaux changements survenus depuis 10 ans à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

Droit public et doctorat : en 1961, on assiste à la création de l'Institut en droit public et d'un cours de doctorat. Les autorités de la faculté annoncent incidemment que, à compter de septembre 1965, les études pour les grades supérieurs (diplôme d'études supérieures et doctorat), seront à temps complet. Depuis 1961, de nombreux professeurs de calibre, tant étrangers que canadiens, ont été appelés à donner des cours, soit à l'Institut, soit pour le doctorat.

Nombre d'étudiants : le nombre des étudiants à la Faculté de droit est passé de 376 en 1955, à 605, au cours de l'année académique 1964-1965.

Corps professoral : En 1955, la Faculté de droit comptait 56 professeurs, dont huit professeurs de carrière. Leur nombre a été considérablement augmenté puisque maintenant, en 1965, la Faculté emploie 64 professeurs, dont 25 professeurs de carrière. Parmi ces derniers, cinq sont attachés à l'Institut de recherche en droit public.

La bibliothèque : en 1955, la bibliothèque de la Faculté de droit comprenait 8,000 volumes. Le personnel de cette bibliothèque était composé d'une seule personne. Depuis, on a plus que quintuplé le nombre des volumes mis à la disposition des étudiants en droit, la bibliothèque comprenant maintenant 42,000 volumes. Le personnel de la bibliothèque générale et de la bibliothèque de l'Institut comprend maintenant 11 personnes.

Seminars : le programme d'enseignement, au cours des dix dernières années, a été modifié à plusieurs reprises : signalons parmi les réformes apportées, l'établissement, en 1958, du régime des seminars qui complète l'enseignement magistral.

Changement de locaux : à l'automne 1961, la Faculté de droit quittait le secteur est de l'université pour s'installer à l'ouest au 6e étage, dans les ailes "T" et "U", nouvellement terminées. Ce changement de locaux (même si les bureaux de la faculté demeurent encore un peu à l'étroit) constituait une amélioration notable, surtout côté bibliothèque. Les étudiants en droit possèdent en effet aujourd'hui une bibliothèque qui leur est propre et qui occupe entièrement l'aile "U" du 6e étage.

Sciences sociales

La Faculté des sciences sociales a subi, durant les dix dernières années, des changements si grands qu'il est difficile de parler ici de simple évolution. Le tableau qui suit est, par lui-même, assez significatif. Mentionnons par ailleurs que, depuis janvier 1962, la faculté a quitté l'aile C-3, pour occuper les ailes S, T, U, V, au cinquième étage de l'université, du côté ouest.

Effectifs :	1955	1965
Etudiants à plein temps	45	760
Etudiants à temps partiel	37	235
Etudiants suivant des cours à la Faculté des sciences sociales et venant des autres facultés	—	1,385
Professeurs à plein temps	9	82
Professeurs à temps partiel	12	37

Création de nouveaux départements

1960	Département d'anthropologie
1961	Département de criminologie
1961	Département de science politique
1964	Section de démographie

Nouveaux diplômes à la faculté des sciences sociales

B.Sc. (pol.) ; B.Sc. (anth.) ; B.Sc. (socio.) ; B.Sc. (écon.) ;
Maîtrise ès arts (crim.) ; maîtrise ès arts (anth.) ; maîtrise ès arts (pol.) ;
diplôme d'études supérieures en démographie —
Ph.D. (écon.) ; Ph.D. (pol.) ; Ph.D. (anth.) ; Ph.D. (crim.).

Laboratoires et centres de documentation créés

Sciences économiques : laboratoire d'économétrie ; laboratoire de conjoncture ; centre de documentation d'économique et de relations industrielles ; centre de calcul.

Sociologie : laboratoire de psychologie sociale ; laboratoire de fertilité familiale ; laboratoire de mobilité sociale ; laboratoire de relations ethniques ; laboratoire de recherches en sociologie religieuse.

Science politique : centre de recherche en institutions politiques ; centre d'études internationales ; laboratoire de travaux d'administration publique.

Anthropologie : laboratoire d'anthropologie physique ; laboratoire d'archéologie ; laboratoire d'ethnologie ; centre de documentation sur microfilm ; centre ethnocinématographique.

Service social : centre de recherche sur le bien-être.

Démographie : centre de calcul et de documentation.

Relations industrielles : centre de recherche en problèmes du travail.

Médecine vétérinaire

En 1955, la bibliothèque de l'école comprenait 22,631 volumes. Ce chiffre a doublé en dix ans, car ses rayons en logent aujourd'hui 44,292.

Le 14 mai 1964 eut lieu l'inauguration de l'hôpital des animaux de la ferme, logés jusqu'à ce jour dans des constructions vétustes. Cet édifice marque le début d'un vaste complexe qui abritera : l'hôpital des petits animaux, les laboratoires de physiologie, de parasitologie, d'anatomie, des maladies de la nutrition et autres.

L'école a fêté, en septembre 1961, son 75e anniversaire et elle fut dotée à cette occasion d'un drapeau aux armoiries de l'institution, un don de l'Association des diplômés de l'École de médecine vétérinaire.

En 1963, l'université a autorisé l'EMV à décerner la maîtrise dans cinq disciplines : anatomie comparée, pathologie, bactériologie vétérinaire, physiologie animale et parasitologie.

FÊTE EN L'HONNEUR DU RECTEUR, LE 8 MAI

Responsables :

DROIT : M. André Surprenant : 279-0659

SC. SOC. : M. Marcel Mandeville : 272-3929

NOTARIAT : M. J.-B. Coupal : 866-1793

Dix ans d'expansion

Faculté de médecine

La Faculté de médecine a sa bibliothèque médicale depuis 1961. A la fin de l'année académique 63-64 elle pouvait mettre à la disposition des étudiants et professeurs de la faculté 45,800 volumes et 790 périodiques, dont 80 nouveaux abonnements. Les autorités universitaires ont consenti un fonds spécial de \$8,600 pour compléter certaines collections.

Dès le départ, les espaces alloués étaient plutôt restreints tant pour ce qui a trait à la salle de lecture que pour l'entreposage des collections. Vu le rythme de croissance de la bibliothèque, les espaces dont elle dispose sont devenus rapidement insuffisants. Tout sera corrigé lors de l'érection du centre médical que l'on espère pour 1969. L'espace total requis pour la construction du centre médical est d'environ 1,900,000 pieds carrés, dont 800,000 pieds carrés pour la Faculté et 900,000 pour l'hôpital. Le projet a été évalué à \$44,000,000. La réalisation de ce centre médical facilitera l'enseignement à tous les niveaux, en permettant une meilleure intégration des sciences fondamentales avec les sciences cliniques.

Plusieurs changements ont été apportés au programme des études. Le plus important a été l'externat partiel pour les étudiants de 4e année. Dans cette nouvelle formule, pour un semestre, l'étudiant passe toute la journée dans les services hospitaliers. Pour réaliser un enseignement clinique adéquat pour ces étudiants de 4e année, le nombre de médecins, travaillant comme plein temps géographique dans les hôpitaux affiliés, a été augmenté de 25, en 1962-63, à 41, en 1963-64.

A partir du mois de mai 1965, les étudiants en médecine recevront leurs diplômes de l'université après la 4e année du cours. Il leur faudra pourtant, comme actuellement, compléter une année d'internat rotatoire dans les hôpitaux en vue de l'obtention du droit de pratique dans la province de Québec.

Le Centre médical comprendra une Faculté de médecine et un hôpital universitaire. Ce centre jouera un rôle dans trois secteurs: le service aux malades, l'enseignement et la recherche. L'hôpital aura 525 lits et comprendra tous les services d'un hôpital général. Il répondra à un besoin réel, vu sa situation au centre géographique de la région métropolitaine.

Il est à retenir qu'il n'existe pas présentement d'hôpital général canadien-français dans ce secteur.

Du point de vue enseignement, le centre sera engagé dans quatre programmes différents: enseignement sous-gradué, enseignement gradué, enseignement post-gradué et enseignement aux facultés et écoles. Il servira à la formation d'un plus grand nombre de médecins de même qu'à celle de professeurs et de chercheurs.

Le centre pourra recevoir 300 étudiants au niveau gradué et une centaine de résidents dans ses services cliniques.

Dans le cadre de l'enseignement post-scolaire, le centre médical sera appelé à jouer un grand rôle tant dans le secteur spécialisé que dans le domaine de l'enseignement continu pour la population médicale en général.

Le centre sera une véritable faculté universitaire donnant un enseignement supérieur à plusieurs centaines d'étudiants en recherche et à des milliers de médecins praticiens et d'étudiants d'autres facultés et écoles.

Enfin, le centre médical servira à l'enseignement aux autres facultés et écoles du secteur de la santé, telles que: chirurgie dentaire, pharmacie, diététique, technologie médicale, Institut de réhabilitation, etc.

École d'optométrie

L'École d'optométrie, installée au 7e étage de l'université jusqu'en mai 1957, offrait déjà des services cliniques fort appréciés. Son aménagement au 2e étage, en 1957, a permis d'élargir les cadres antérieurs et d'offrir de manière plus intensive des services visuels aux étudiants, au personnel universitaire ainsi qu'au grand public. Environ 2,000 personnes par année se font examiner la vue à la clinique de l'école.

Depuis les changements de 1957, l'organisation clinique est devenue possible dans plus d'un autre secteur. C'est ainsi que nous avons vu s'ajouter les cliniques d'oculistique et de vision anormale. Même dans un espace restreint, les laboratoires prennent un essor important, principalement en optique appliquée et en lentilles cornéennes.

Lors du déménagement, la bibliothèque de l'École d'optométrie a définitivement pris forme par l'engagement de M. Marcel Gauvreau qui a établi les différentes rubriques, la nomenclature des ouvrages, la classification des

diverses revues pour en faire une bibliothèque au service des étudiants et des professeurs. Récemment, l'école s'est procuré les services d'une bibliothécaire qui voit à parachever le travail commencé. La bibliothèque occupe un espace plus fermé où personnel et étudiants peuvent aller consulter les livres dont ils ont besoin.

Le premier comité de recherches de l'école a été formé en 1960. L'organisation définitive de la recherche a été réalisée en 1964 par l'embauchage d'un directeur du département de recherche. Celui-ci examine les sujets de recherche choisis par les étudiants finissants et guide ces derniers dans leur travail.

On peut noter, comme autres changements survenus à l'école: la mise sur pied de la clinique de vision sous-normale, de la clinique d'entraînement visuel et du laboratoire d'oculistique.

Quant aux changements à venir, ils ont été exposés, en 1964, devant la commission Favre.

Chirurgie dentaire

La Faculté de chirurgie dentaire, dès l'été 1955, renouvelle au complet son mobilier. Les laboratoires sont dotés d'un outillage tout neuf. La faculté possède ainsi, à cette époque, l'une des plus belles cliniques dentaires du monde.

En 1962, on assiste à la mise sur pied d'une bibliothèque appelée à contenir 5,000 volumes. Cette bibliothèque, aujourd'hui, est abonnée à 290 périodiques traitant de l'art dentaire. La faculté présente ainsi à ses étudiants une documentation toujours à date.

Depuis l'installation de cette bibliothèque dans les locaux de la faculté plusieurs dentistes de la métropole ont pu venir s'y documenter. Un catalogue de quelque 20,000 fiches aide le chercheur dans son travail, surtout lors de la préparation des mémoires ou des thèses.

La faculté utilise par ailleurs un circuit fermé de télévision pour certains cours.

La faculté peut, physiquement, mettre 60 nouveaux dentistes sur le marché du travail chaque année. Cette année, on compte 51 étudiants en 4e année. En 1964, 70 étudiants se sont inscrits en 1ère année. Il s'agit là d'un nombre sans précédent d'inscriptions. La Faculté de chirurgie dentaire utilise actuellement au maximum l'espace et le personnel.

FÊTE EN L'HONNEUR DU RECTEUR, LE 8 MAI

Responsables :

OPTOMÉTRIE : M. Marcel Mandeville : 272-3929

MÉDECINE : Dr Jacques Gaboury : 381-7851

CHIRURGIE DENTAIRE : Dr Gérard De Montigny : 733-9951

dans les facultés

École de réhabilitation

Historique

L'École de réhabilitation de l'Université de Montréal, seule institution du genre d'expression française en Amérique, a été fondée à l'été de 1954 sur demande expresse du ministère provincial de la Santé et avec l'assentiment des autorités universitaires.

A cette époque, il n'y avait que deux écoles de réhabilitation au Canada :

- 1) celle de l'Université de Toronto, fondée en 1926 (pour l'occupation thérapie, en 1929 pour la physiothérapie). Première promotion : 1931 (physiothérapie).
- 2) celle de l'Université McGill, fondée en 1943. Première promotion en 1946.

A l'heure actuelle, mars 1963, il existe quatre autres écoles :

- 1) Université de Montréal : fondée en 1954. Première promotion en 1957.
- 2) Université de l'Alberta : fondée en 1954. Première promotion en 1957.
- 3) Université du Manitoba : fondée en 1959. Première promotion en 1961.
- 4) Université de la Colombie-Britannique : fondée en 1961. Première promotion en 1963.

Toutes ces écoles sont affiliées à la Faculté de médecine de leurs universités respectives.

Tout comme l'Université de Toronto, l'Université de Montréal possède, dans son école de réhabilitation, une section d'Orthophonie et d'audiologie (grade M.A.) et bientôt, avec l'approbation de la Faculté de médecine, elle possédera la première section au Canada pour l'enseignement de la confection des orthèses et des prothèses.

Autorité constituée

L'autorité gouvernant l'École de réhabilitation est celle du Conseil de la Faculté de médecine auquel le Comité pédagogique devra se référer pour communiquer avec la Commission des études et le Conseil des gouverneurs.

Le Comité au Conseil pédagogique de l'École de réhabilitation, dont le doyen de médecine est membre ex officio, tient des réunions 4 ou 5 fois par année. Ses décisions les plus importantes, entérinées par les autorités universitaires, ont été :

- 1) Le changement de nom de l'École de physiothérapie et d'"Occupational therapy" en celui d'École de réhabilitation.

- 2) La création d'une section d'orthophonie et audiologie en 1956.
- 3) La modification des exigences à l'admission :
 - a) pour inclure les candidats du sexe masculin;
 - b) pour accepter les diplômés de la 12^e année scientifique A et B, en plus de l'Immatriation senior.
- 4) La séparation (1962) des disciplines de physiothérapie et d'occupation thérapie, de façon à ramener le cours à 2 ans au lieu de 3.
- 5) La création d'un Comité d'admission des étudiants.

Certification

L'Association médicale canadienne est l'organisme accréditeur de l'École de réhabilitation.

Corps professoral

Le corps professoral a toujours été en majorité de langue anglaise. Impossible de recruter du personnel enseignant de langue française. En 1954, il n'y avait que deux physiothérapeutes de langue française sur un effectif professionnel total de 625.

La première année académique (1954-1955) débuta fin novembre et se termina en juin 1955. Les premiers professeurs furent empruntés de l'Université de Toronto. Ils devaient venir passer deux jours par semaine à Montréal pour donner leurs cours.

Bourses

Les étudiants de l'École de réhabilitation ont toujours bénéficié de bourses du ministère de la Jeunesse au même titre que les autres étudiants de l'Université. Ces bourses ou prêts vont grosso modo de \$200 à \$500.

Cependant, la Fondation canadienne contre la poliomyélite et pour la réhabilitation a mis 42 bourses de \$375 à la disposition de nos étudiantes depuis 1955. Depuis 2 ans, le Rotary Club de Montréal accorde une bourse de \$375.

En septembre 1962, deux organismes gouvernementaux accordaient 34 bourses renouvelables de \$1,350 chacune et pour un montant total de \$85,050.00.

Répartition de ces bourses

- A — Commission des accidents du travail :
- 1) 9 bourses de 2 ans pour la physiothérapie.
 - 2) 7 bourses de 2 ans pour l'occupation thérapie.

B — Division des services psychiatriques du ministère de la Santé :

- 1) 5 bourses de 1 an en occupation thérapie.
- 2) 13 bourses de 2 ans en occupation thérapie.

Conclusions :

1. La population réclame des thérapeutes de la réhabilitation en nombre de plus en plus grand (médecine physique et psychiatrique).
2. Des écoles de réhabilitation en nombre suffisant produisant des thérapeutes en nombre également insuffisant. Ceci est sur-

tout vrai dans la province de Québec.

3. L'École de réhabilitation est en pleine expansion. Le nombre d'inscriptions augmente considérablement d'année en année.

En mai 1963, le nombre total de diplômés, en physiothérapie et occupation thérapie atteindra 108. Ce chiffre modeste, résultant d'une oeuvre pionnière, se relèvera considérablement à compter de mai 1964, alors que le nombre de diplômés se situera entre 70 et 80. Ce chiffre se répétera par la suite d'année en année.

Faculté de pharmacie

Grâce à l'appui des autorités universitaires, au dynamisme de ses professeurs, les autorités de la Faculté de pharmacie sont en mesure d'affirmer que celle-ci a été l'objet d'une évolution remarquable durant les dix dernières années. Nous sommes heureux de rappeler brièvement les faits marquants de cette évolution.

Le corps professoral

En 1965, cinq professeurs à plein temps enseignaient à la faculté. En mars 1965, la Faculté de pharmacie compte treize professeurs à plein temps dont douze sont détenteurs du grade de docteur.

Un nouveau programme d'études

Un nouveau curriculum, tenant compte des exigences actuelles de tous les aspects de la pratique de la pharmacie, a été établi et mis en vigueur.

Les changements apportés ont tenu compte des développements accomplis dans les sciences chimiques, pharmaceutiques, biologiques et médicales.

Les principales modifications qui ont été apportées concernent les secteurs d'enseignement suivants :

a) **Sciences de base.** — L'enseignement de toutes les disciplines de base (chimie, anatomie,

biologie, bactériologie principalement) a été développé davantage de façon à donner à l'étudiant en pharmacie la formation scientifique qui lui est essentielle pour comprendre et interpréter les sciences pharmaceutiques.

b) Sciences pharmaceutiques.

— Des cours de chimie-physique appliquée à la pharmacie, de biopharmacie (produits biologiques), de formulation et de fabrication industrielle, d'analyse pharmaceutique instrumentale, d'initiation à la recherche ont été ajoutés au programme.

c) Sciences professionnelles.

Des cours ayant trait à l'hygiène publique, au secourisme et aux mesures d'urgence, à l'information pharmaceutique et aux médicaments brevetés, à la dermatopharmacie, à la pharmacie vétérinaire et à la phytopharmacie, à l'administration industrielle, un cours plus élaboré de pharmacie d'hôpital, apparaissent maintenant au programme et permettent d'encore mieux préparer le pharmacien à ses futures responsabilités professionnelles.

d) **Le programme de la quatrième année d'études.** — La difficulté de préparer des pharmaciens prêts à assumer plus

FÊTE EN L'HONNEUR DU RECTEUR, LE 8 MAI

Responsables :

PHARMACIE : M. Omer Poulin : 381-1540

M. Jean Richard : 721-4927

FACULTÉ DE NURSING : Mlle Pierrette Baribeau : 737-9750

DIÉTÉTIQUE : Mme Louise Lagacé : 937-0850

Dix ans d'expansion

spécifiquement les responsabilités de la pratique de la pharmacie dans un secteur donné de la profession, par exemple : la pharmacie d'officine, la pharmacie d'hôpital, la pharmacie industrielle, etc., tout en donnant au bachelier en pharmacie la formation polyvalente qu'il doit recevoir, a été l'une des préoccupations immédiates des professeurs de la Faculté de pharmacie. A cet effet, le programme de quatrième année comporte pour tout étudiant des matières obligatoires et des matières au choix, selon que le futur bachelier en pharmacie désirera se diriger vers la pharmacie d'officine, la pharmacie d'hôpital, la pharmacie industrielle, la recherche et l'enseignement.

Grades

Une nouvelle structure des grades offerts par la faculté a été mise en vigueur en 1963. Elle correspond au baccalauréat ès sciences (Pharmacie), B.Sc. Phm., pour l'enseignement requis pour la pratique de la profession dans la province, à la maîtrise ès

sciences, M.Sc., et au grade de philosophiae doctor, Ph.D., pour ceux qui désirent poursuivre des cours avancés et des travaux de recherches en biochimie pharmacodynamique et clinique, en chimie médicinale, en pharmacie, en pharmacologie et en pharmacognosie. C'est là un changement qui a mérité beaucoup d'éloges à la faculté de la part des étudiants, des récents diplômés, de l'université elle-même et des autorités de nombre d'autres facultés de pharmacie nord-américaines et européennes.

La faculté décerne également un diplôme de spécialisation en pharmacie d'hôpital qui correspond à un programme d'études spécialisées qui a été créé en 1961.

Etudes supérieures et recherches

L'effort remarquable fait durant les dernières années pour développer les études supérieures et les recherches à la faculté porte maintenant fruit. Des cours avancés ont été structurés. Quatre

(suite à la page 8)

Elle renferme 170,000 ouvrages et reçoit environ 1,000 revues et périodiques.

De 1957 à 1964, une entente entre la France et le Québec a permis l'échange d'une quarantaine d'étudiants d'un pays à l'autre.

En novembre 1960 eut lieu le lancement des Presses de l'école des HEC. Cinq ouvrages importants ont paru depuis.

L'Ecole des hautes études commerciales est la seule faculté qui

soit demeurée au coeur de l'ancien Quartier latin, depuis que l'Université de Montréal ait décidé de s'établir sur la montagne.

Toutefois, le 7 février 1962, l'école acquérait de l'université un emplacement situé sur la rue Maplewood, un peu à l'ouest de la résidence des jeunes filles. Les architectes sont à l'oeuvre et il est permis de croire que des développements auront bientôt lieu.

Sciences religieuses

C'est en 1954 que l'Institut supérieure des sciences religieuses fut approuvé officiellement par la Commission des études et le Conseil des gouverneurs de l'université. Le décret canonique de Rome fut émis le 25 novembre 1955.

L'Institut a été fondé par la Faculté de théologie dans le but de permettre aux étudiants laïcs, aux religieux et religieuses d'accéder aux études théologiques. Cet objectif commandait les structures académiques suivantes : cours de sciences religieuses et cours spécialisés de catéchèse.

Sanctionnés par les titres de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat, les cours ont été fréquentés par un nombre total de 1287 étudiants appartenant aux catégories ordinaires de réguliers ou de libres.

Le cours de catéchèse est dispensé, selon un programme à plein temps depuis 1963 : il s'adresse soit à des étudiants qui possèdent le baccalauréat en sciences religieuses ou son équivalent, soit à des étudiants titulaires du B.A., du brevet "A" ou baccalauréat en pédagogie, désireux de poursuivre des études dans le domaine de la pastorale. Ces études sont couronnées par un diplôme en théologie pastorale catéchétique ; l'année de spécialisation offre en plus le M.A. (T.P.C.) ; les cours d'été organisés depuis 1960 en ce secteur de pastorale ont totalisé un nombre de 2150 inscriptions.

Octroyant onze baccalauréats lors de la première collation de grades en 1956, l'Institut a maintenant dispensé un total de 191 baccalauréats, 53 maîtrises, 3 doctorats, 88 diplômes de théologie pastorale catéchétique et près de 2000 attestations d'études en catéchèse. Les statistiques portent le nombre de nos étudiants à 450 pour 1965-66 et à 700 pour 1970-71.

Religion à la Faculté des Arts
Tout l'enseignement religieux

présenté pour les candidats au Baccalauréat ès arts "D" (pour adultes) est sous la juridiction de l'Institut depuis 1962.

Au cours de la présente année 1964-65, un nombre global de 259 étudiants ont reçu ainsi l'enseignement religieux dispensé par deux professeurs de notre institut.

Théologie professionnelle

En plus des cours théologiques dispensés à ses propres étudiants, l'Institut offre des cours d'humanisme chrétien ou théologie professionnelle aux étudiants de quelques facultés : Sciences, Médecine, Pharmacie, Chirurgie dentaire, Diététique, Sciences sociales, Réhabilitation, Technologie médicale. Cet enseignement ambitionne d'indiquer aux chrétiens engagés dans une profession la signification profonde des valeurs rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions et de leur permettre de juger ces valeurs avec sagesse pour les transformer éventuellement selon une perspective chrétienne.

A l'intention des étudiants de toute faculté et au bénéfice du public intéressé, l'Institut présente depuis 1957, un cours libre de "Culture théologique". Cette initiative a pour objectif de permettre aux auditeurs de réfléchir sur les problèmes théologiques de base, de leur donner de penser avec maturité quelques aspects du problème religieux qu'il incombe à tout intellectuel de bien résoudre.

Dans le même ordre d'idée, l'Institut organise chaque année, en collaboration avec l'Extension de l'enseignement, une série de conférences publiques de théologie ; professeurs et étudiants de l'université y sont particulièrement invités à développer leur formation théologique générale pour éviter le décalage entre culture profane et culture religieuse.

Dix séries de conférences ont ainsi été organisées depuis 1954 qui bénéficiaient d'éminentes personnalités traitant des problèmes de l'heure.

Hautes études

L'Ecole des hautes études commerciales est régie depuis 1957 par une nouvelle loi. Depuis cette date en effet, l'Université décerne en son propre nom les diplômes aux étudiants qui lui sont désignés par l'école.

En dix ans, le nombre des professeurs à plein temps pour l'enseignement universitaire seulement est passé de 19 à 43. Le cours technique de préparation aux affaires requiert maintenant à lui seul, trois professeurs à temps plein et 54 chargés d'enseignement à temps partiel.

En 1961, l'Ecole des H.E.C. crée un centre de calcul électronique, grâce à l'acquisition d'un ordinateur 1620, le premier au Canada, et d'un lecteur de cartes 1622. Au cours de cette même année, l'école met sur pied de nouveaux cours en économie appliquée.

En 1963, avec la collaboration de Télé-Métropole, le professeur

Laurent Picard commence à donner, le dimanche matin, le cours d'administration de l'entreprise.

A l'Extension, le cours de préparation aux affaires et le cours de langues était suivi en 1955 par 902 étudiants. En 1964, ces cours étaient suivis par 2,219 étudiants pour un total d'inscriptions s'élevant à 3,645 à l'un ou l'autre des 28 cours offerts.

Depuis 1958, on offre également un cours de perfectionnement en administration.

Le chemin parcouru, au niveau universitaire, est facilement constatable si l'on se rappelle qu'en 1955 l'école comptait 266 étudiants inscrits au cours régulier et qu'elle en compte maintenant 834, soit trois fois plus.

L'Ecole des hautes études possède la plus importante bibliothèque de la province de Québec touchant les affaires et l'écono-

FÊTE À Mgr IRÉNÉE LUSSIER, LE 8 MAI PROCHAIN

Responsables :

ECOLE D'ADMIN. HOSP. : M. Gilbert Blain, 733-9951 poste 385

AGRONOMIE : M. Jean-Guy Nolin : 273-8272

ARCHITECTURE : M. Irénée Goudreault : 842-9528

dans les facultés

École d'hygiène

Education physique

L'École d'hygiène, qui s'était intéressée dès 1947 à l'enseignement de l'éducation physique commence en 1955 l'étude d'un cours à temps partiel en éducation physique et récréation.

Le programme de ce cours est préparé par M. Lucien Plante, directeur du Département d'éducation sanitaire. A ce cours, vient s'ajouter un cours à temps plein, en 1960, pour les garçons, puis pour les jeunes filles, en 1961. En 1962 commencent les cours d'un baccalauréat en éducation physique et depuis 1964 l'École d'hygiène admet des candidats à un cours de 4 ans conduisant au baccalauréat en éducation physique.

En 1960, l'école avait un seul professeur d'éducation physique à temps plein; elle a aujourd'hui onze professeurs à temps plein et vingt professeurs à temps partiel. Le nombre des étudiants inscrits au département d'éducation physique est de 180. Depuis 1959, 213 étudiants ont reçu le diplôme du département.

Le département d'Education physique occupe le Pavillon Mont-Royal dont l'université a fait l'acquisition spécialement pour le loger. Ces locaux, qui occupent au total 25,000 pieds carrés et comportent une piscine,

des gymnases et un auditorium, avaient été aménagés par la Young Hebrew Association.

La section spécialisée de la bibliothèque de l'École d'Hygiène aménagée au Pavillon Mont-Royal possède 665 volumes et reçoit 17 périodiques.

Bibliothèque de l'École

La bibliothèque de l'École d'hygiène s'installe en 1960 dans les locaux temporaires qui lui ont été attribués en propre dans l'aile T-5. Elle possède à ce moment 1,000 volumes et reçoit 35 périodiques. A ce fonds, viennent s'ajouter ceux de l'Institut de recherche en hygiène industrielle (300 volumes et 25 périodiques) et de l'Institut d'administration hospitalière (1,200 volumes, 135 périodiques).

La bibliothèque de l'École d'hygiène, logée aujourd'hui dans des locaux plus vastes et déjà insuffisants dans l'aile V-6, possède 7,500 volumes, reçoit 235 périodiques (750 volumes reliés) et plus de 8,000 brochures (y compris 665 volumes et 17 périodiques déposés à la section du Pavillon Mont-Royal).

Recherches

Depuis 1961, la plupart des plans de recherches de l'École d'hygiène ont été exécutés dans le cadre de son Institut de re-

(suite à la page 8)

doctorat. Et la faculté, par ses cours dits de service, rayonne actuellement sur cinq autres facultés ou écoles de l'université.

Dans le domaine des recherches positives, à l'Institut de psychologie, les laboratoires de démonstration ou de recherches passèrent de trois à sept; tandis que sept unités d'observation doubles ou triples, vingt-cinq cubicules d'expérimentation sont à la disposition des étudiants et des professeurs. Le Centre de recherches en relations humaines, le Centre de psychologie appliquée, le Centre d'information et de documentation professionnels sont de précieux auxiliaires non seulement pour les spécialistes de la psychologie, mais pour tous les étudiants des facultés universitaires. Et en mai 1964 était créée une licence en éducation spécialisée pour préparer des éducateurs en vue de la prévention, de la rééducation et de la réhabilitation de l'enfance inadaptée.

Dans le domaine des recherches théoriques, la formule des

séminaires connut un développement considérable en philosophie et en sciences médiévales. Une bibliothèque de consultation est aménagée depuis 1963 en S-3, permettant aux étudiants une documentation rapide en fonction de leurs cours ou de leurs travaux; et nos étudiants continuent de profiter des ressources offertes par la bibliothèque de l'Institut d'études médiévales (Chemin Sainte-Catherine) toujours généreusement mise à leur disposition.

La Faculté de philosophie a donc connu une expansion notable durant les années 1955-65. Une expansion dont les premiers bénéficiaires sont les étudiants, mais qui a contribué, sans aucun doute, au rayonnement extérieur de l'université et de la faculté. Grâce à l'invitation de l'Université de Montréal, le IV^e Congrès international de philosophie médiévale se tiendra ici en 1967. L'essor de la Faculté de philosophie a été rendu possible par la coopération bienveillante de l'administration, le dévouement de ses professeurs et la réponse enthousiaste de ses étudiants.

Faculté de musique

Au début du rectorat de Mgr Lussier, la Faculté de musique n'avait pas atteint cinq ans révolus. Elle occupait alors des locaux provisoires, à l'entrée de la Faculté des sciences. Un premier déménagement la conduisit, rue Maplewood, au rez-de-chaussée d'une maison récemment disparue pour faire place au développement de l'est. Quatre ans après notre arrivée, on devait lui adjoindre deux salles de cours fournies par une maison adjacente.

Un second déménagement, durant l'été de 1964 conduisit la faculté au no 2118 de la même rue. Les services compétents y avaient préparé, en un temps incroyablement rapide, des salles de cours nombreuses et suffisamment spacieuses, ainsi que les locaux appropriés mis à la disposition des étudiants pour leurs travaux personnels, les bureaux indispensables aux professeurs et à l'administration.

Depuis dix ans, le nombre des étudiants a triplé. L'horaire des cours a été disposé de façon à rendre service à ceux qui font déjà de l'enseignement pendant la journée. La bibliothèque, qui avait connu de très modestes débuts en 1951 et s'était développée selon les disponibilités du temps, a plus que quadruplé depuis 1955. Deux pianos à queue, dont un Steinway, sont venus tour à tour en 1963 et 1964, compléter l'équipement de la Faculté, grâce à l'initiative de Mgr le Recteur qui, malgré les déficiences du budget, ne voulut pas laisser passer l'occasion. Nous pourrions de plus souligner un autre développement appelé à progresser, le centre de recherches en acoustique musicale. Enfin, d'autres projets sont en cours, auxquels Mgr le Recteur n'est pas étranger.

Faculté de philo.

La Faculté de philosophie comprend trois départements régis par un seul Conseil de faculté: Philosophie, Etudes médiévales, Psychologie, ces deux derniers connus sous le nom d'Institut.

De 1942 à 1959, la faculté occupa, dans le secteur est de l'université, l'aile A'4 et quelques bureaux de l'aile D'4. Il devint évident que ces locaux étaient nettement inadéquats. Aussi, en 1959, l'autorité universitaire décida-t-elle d'emménager les trois départements de la faculté dans les ailes ouest actuelles, S-3, T-3, U-3, qui venaient d'être transformées en vue d'y loger les facultés en pleine croissance. Dès lors, la faculté pouvait octroyer des bureaux à tous ses professeurs et développer les laboratoires de psychologie. Cette très heureuse amélioration, en espace et en locaux, devait se poursuivre d'année en année, jusque vers les ailes P-3 et V-3, et même jusqu'au pavillon du "Stone Castle" de l'avenue Maplewood en 1964, mais il fallut malheureusement sacrifier alors l'aile T-3 qui lo-

geait quinze professeurs, sans compter le doyen, le secrétaire et le secrétariat de la faculté.

Cette émigration de l'intérieur, au bâtiment central de l'université, s'explique aisément. En 1955, les trois départements avaient 187 inscriptions qui passèrent à 681 en 1964-65. Les dix dernières années ont vu 4219 étudiants s'inscrire à la faculté et le nombre des professeurs à temps complet passait de 23 en 1955 à 45 en 1965. Durant ce temps, la faculté a pu décerner 372 licences ou maîtrises et 63 doctorats.

La croissance de la faculté ne s'explique pas uniquement par le facteur démographique. Il y a eu, au sein même de la faculté, un développement auto-dynamique qui entraîna la création soit de nouveaux laboratoires, soit de nouveaux centres de recherches. La refonte de la structure académique de la faculté en 1963 permit d'inaugurer des cours et un système d'options pour les étudiants au niveau de la licence ou de la maîtrise et à celui du

FÊTE À Mgr IRÉNÉE LUSSIER, LE 8 MAI PROCHAIN

Responsables :

H.E.C. : M. Antoine Archambault : 842-3486

POLYTECHNIQUE : M. Roger Lessard : 739-2451

INSTITUT ST-GEORGES : Frère Clément, directeur : 733-7134

PHARMACIE...

(suite de la page 6)

secteurs de recherches totalisant un espace d'environ 4,500 pieds carrés sont maintenant bien organisés, bien équipés, et depuis septembre seize candidats à la maîtrise et au doctorat y travaillent avec les professeurs. Les professeurs bénéficient en plus grand nombre d'octrois de recherches plus substantiels ; il est aussi devenu plus facile pour nos diplômés d'obtenir des bourses du Conseil national de la recherche (cinq sont détenteurs de bourses d'un minimum de \$2,000) et du ministère de la Jeunesse (quatre le sont de bourses d'un minimum de \$1,500). La Fondation canadienne pour l'avancement de la pharmacie a aussi accordé cette année à quatre professeurs de la faculté des octrois de recherches de \$600 pour chacun.

Le diplôme en pharmacie d'hôpital de la faculté attire de plus en plus de candidats. Ce diplôme a été créé en 1961. Au moins huit de nos diplômés de mai 1964 s'y sont inscrits en septembre.

Expansion physique

Toute cette expansion de la faculté a posé à la base un problème d'espace. Aussi l'université et la faculté se sont appliquées à résoudre ce problème, tout particulièrement durant les dernières années.

La bibliothèque — C'est ainsi qu'un vaste local a été mis à la disposition de la faculté pour l'organisation de sa bibliothèque.

La ménagerie — L'expansion de la recherche principalement dans le domaine des sciences biologiques et pharmacologiques ainsi que le développement de l'enseignement pratique de la pharmacologie, de la pharmacodynamie, etc. nécessitent la présence de groupes de différentes espèces d'animaux. A cet effet, une ménagerie d'une superficie totale d'environ 2500 pieds carrés a été aménagée.

ÉCOLE D'HYGIÈNE...

(suite de la page 7)

cherche en hygiène industrielle et en pollution de l'air. Le montant des subventions qui lui ont été accordées est passé de \$48,443 en 1961, à \$99,667 en 1965.

Les cours de Santé publique

L'École d'hygiène a été fondée pour donner une formation spécialisée en hygiène publique à des médecins.

Comme il s'agit d'un enseignement supérieur, le nombre des candidats à nos diplômés d'hygiène publique ne peut qu'être limité. Il est passé, cependant, de 10 à 15 de 1954 à 1964.

Professeurs et chargés de cours concourent à cet enseignement très spécialisé. Depuis 1964, l'École d'hygiène a engagé 4 professeurs à temps plein pour son enseignement de l'hygiène publique.

Institut supérieur d'administration hospitalière

L'Institut supérieur d'administration hospitalière a été la première école instituée sous le rectorat de Mgr Lussier.

En 1955, peu après sa nomination comme recteur, Mgr Lussier créait un comité en vue d'étudier l'opportunité de fonder une école d'administration hospitalière à l'Université de Montréal. En septembre 1956, grâce au soutien financier de la Fondation Kellogg, l'Institut accueillait ses premiers étudiants dans les cadres de l'École d'hygiène et offrait le premier cours universitaire d'administration hospitalière en langue française au monde.

En 1959, l'Association of University Programs in Hospital Administration agréait l'Institut à titre de membre régulier.

En 1963, l'université nommait un directeur à plein temps. Cette nomination marquait la première étape de la réorganisation de l'Institut présentement en cours.

Depuis sa fondation, l'Institut a décerné une cinquantaine de maîtrises en administration hospitalière. En 1964, un cours d'extension a été inauguré qui semble destiné à connaître un essor considérable.

LA VIE À L'UNIVERSITÉ

Me Paul Trépanier, Dr. '34, a été nommé juge à la Cour supérieure du district de Montréal.

Le Dr Gustave Gingras, Méd. '43, a reçu des mains de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, un médaillon d'argent symbolisant l'année de la coopération internationale.

M. Robert A. Boyd, Poly '43, a été nommé directeur général de l'Hydro-Québec.

M. Georges Brosseau, Poly '44, a été nommé à la direction générale de la future usine Peugeot-Renault, à St-Bruno.

M. Pierre Carignan, Dr. '45, a été nommé membre du conseil de la Faculté de droit.

M. Yves Lasnier, Philo. '49, a été nommé directeur de la Galerie du siècle.

M. Jean-Marc Léger, Lett. '50, lauréat 1965 du grand prix de journalisme Olivar Asselin, octroyé par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

M. André Morel, Dr. '53, a été nommé membre du conseil de la Faculté de droit.

Mlle Juliette Barcelo, Dr. '55, nommée responsable du service d'immigration au ministère des Affaires culturelles du Québec.

Me Jacques Brossard, Dr. '55, a été nommé secrétaire de l'Institut de recherche en droit public.

M. Jean Rousselle, Poly. '62, a été nommé professeur au département de génie civil à l'École Polytechnique.

Me Michel Pourcelet a été nommé adjoint au directeur des études de la Faculté de droit.

M. Marcel Rioux a été nommé professeur titulaire en sociologie.

Me Giuseppe Turi, Dr. '63, a été nommé membre du Conseil des arts du Québec.

NÉCROLOGIE

Mgr J. J. Papillon, Théo. '90, est décédé à Odanak, dans la mission des Abénakis, le 1er mars, à l'âge de 99 ans. Mgr Papillon était prélat domestique du diocèse de Norwich, au Connecticut.

Mgr Joseph Eugène Limoges, Théo. '02, est décédé le 2 mars, à l'âge de 85 ans, à Ste-Agathe-des-Monts. Mgr Limoges était évêque de Mont-Laurier.

Le Dr Georges Deshaies, professeur agrégé à l'Université de Montréal, est décédé le 28 février, à l'âge de 64 ans.

Le Dr J. A. Comtois, C.D. '27, est décédé le 7 février, à l'hôpital Notre-Dame.

Le Dr Hugo Valiquette, Méd. '34, est décédé au mois de janvier 1965.

M. Elzéar Roy, Agron. '18, est décédé dernièrement.

4e VOYAGE D.U.M. en Europe

NOUS AVONS ENCORE DES PLACES...
MAIS NE TARDEZ PAS

DU 1er AU 29 AOUT 1965
DU 26 SEPT. AU 24 OCT. 1965

PRIX ALLER-RETOUR
\$260 et \$220 par personne

Les inscriptions doivent nous parvenir au plus tôt

TÉLÉPHONEZ À 342-1311

LES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

2910, avenue Maplewood, app. 24, Montréal 26, Qué. 342-1311

Je désire de plus amples renseignements sur les voyages DUM en Europe.

NOM

ADRESSE

FACULTÉ

SAMEDI 8 MAI HOMMAGE AU RECTEUR

- Unissons-nous à nos confrères et à nos anciens professeurs;
- Découvrons ensemble les développements de l'université depuis dix ans;
- Rendons ainsi hommage à l'oeuvre réalisée sous le rectorat de Mgr Lussier.

RÉSERVEZ SANS TARDER VOS BILLETS!
en utilisant le coupon ci-contre :

LES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, MONTRÉAL 3. TÉL. 342-1311

Veuillez me réserver billets pour le buffet qui doit clôturer l'hommage collectif des diplômés à Mgr Irénée Lussier, samedi, le 8 mai 1965, à compter de 6 h. 30.
Ci-inclus, un chèque au montant de : \$.....

Prix du
couvert :
\$5.00

Nom

Adresse

Faculté

Promotion